



Restitution de caution bancaire

Par **scual**, le **18/05/2008** à **18:07**

bonjour,

n'ayant pas de garant pour la location d'un appartement, j'avais payé 7800 euros à une banque pour qu'elle se porte elle même garant.

J'ai demenagé de cet appartement en decembre et cette somme ne m'a pas encor été restituée: est-ce normal? sinon quels sont les demarches à effectuer et quel est le délais de remboursement une fois ces démarches faites?

merci d'avance.